



**SCIENCES PO
GRENOBLE**

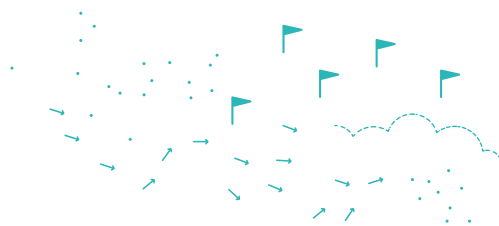
**OBSERVATOIRE
DES POLITIQUES
CULTURELLES**

**MASTER 2
DIRECTION
DE PROJETS
CULTURELS**

**CYCLE DE FORMATION
CONTINUE DES CADRES
CULTUREL·LE·S**

**DIPLÔME DE SCIENCES PO GRENOBLE
CERTIFICATION RNCP - ÉLIGIBLE CPF
17^e PROMOTION 2022 - 2023**

UNE FORMATION ITINÉRANTE ET TRANSVERSALE AXÉE SUR LES POLITIQUES DE LA CULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL TERRITORIAL



Une formation pionnière

Première formation continue en alternance à s'ouvrir en 1984, le Master 2 Direction de projets culturels est un diplôme de Sciences Po Grenoble valant grade de Master, mis en œuvre en partenariat avec l'Observatoire des politiques culturelles. Fort de cette ancienneté, il a été suivi par plus de 350 professionnel-le-s dont l'évolution de leurs parcours atteste de l'apport important que représente cette formation de haut niveau dans leur carrière.

Un réseau dynamique

Les stagiaires du Master 2 font partie d'un réseau dynamique réunissant aujourd'hui plus de 1000 opérateurs et opératrices de la culture, participant ou ayant participé aux formations longues de l'OPC et au Master DPC de Sciences Po Grenoble en formation initiale.



OBJECTIFS

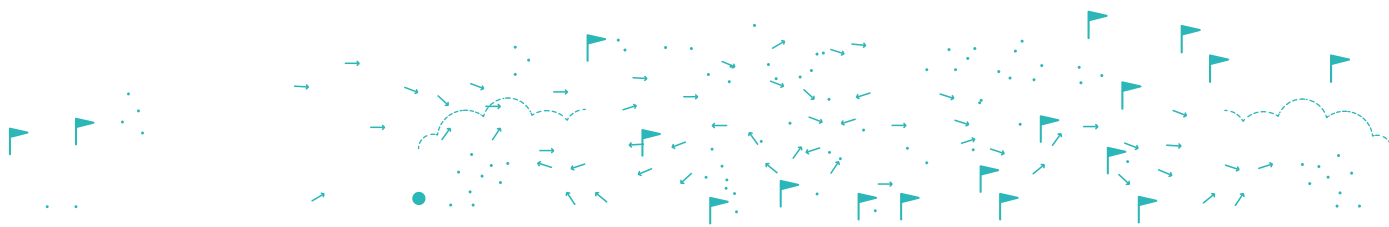
Le parcours « Direction de projets culturels » est une formation qui, depuis plus de 30 ans, se positionne sur les changements que connaissent les politiques culturelles. Dans les années 1980, c'est la montée en puissance de la décentralisation qui appelait à former en conséquence les acteurs et actrices de ces politiques. Il fallait pouvoir articuler un héritage d'institutions et d'orientations, que l'État avait fortement marquées, avec des ressources et des enjeux territoriaux.

Aujourd'hui, les outils et pratiques numériques, la référence aux droits culturels, l'éducation artistique et culturelle, l'émergence des tiers-lieux et les défis de la transition écologique sont les changements auxquels les professionnel-le-s des politiques culturelles publiques doivent être préparé-e-s.

Cette formation vise à accroître les capacités des participant-e-s à conduire une action ou une politique dans une logique de service public et d'intérêt collectif. Elle leur permet de comprendre les risques et opportunités liés aux transformations politiques, économiques, sociales et culturelles contemporaines, tout en mobilisant des savoirs théoriques dans une perspective opérationnelle et transversale.

COMPÉTENCES VISÉES

- Conduire une **analyse réflexive et distanciée** concernant une politique culturelle ou un projet culturel, **prenant en compte la complexité d'une demande ou d'une situation**, notamment s'agissant d'éducation artistique et culturelle, des droits culturels, de la transformation digitale, de la transition écologique et des tiers-lieux
- Concevoir des **stratégies, des actions et des services culturels intégrant les nouveaux objectifs des politiques culturelles**, la diversité des pratiques et les spécificités territoriales
- Travailler dans un **cadre collaboratif pour construire le modèle économique, le mode de gestion, l'administration et la communication** d'un projet culturel dans le cadre de politiques publiques
- Conduire et accompagner le **management des équipes et une gouvernance coopérative** dans le champ de la culture
- **Exprimer sa pensée de manière claire et concise à l'écrit comme à l'oral** pour présenter un projet et le défendre auprès de collaborateurs-trices, de partenaires et d'élu-e-s



PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Contenus théoriques et ateliers professionnalisants

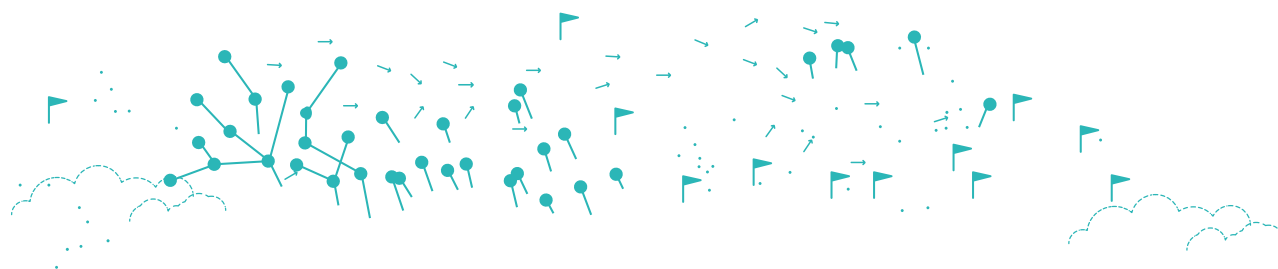
- **Gouvernance territoriale et action publique**
 - analyse de l'action publique
 - évolution des systèmes politiques territoriaux
 - finances, évaluation et innovation des politiques publiques
- **Politiques culturelles : du local à l'international**
 - domaines des politiques culturelles
 - tendances et défis contemporains
 - contexte et acteurs nationaux des politiques culturelles
 - contexte et acteurs européens des politiques culturelles
- **Conduite de projets culturels**
 - nouveaux référentiels des politiques culturelles
 - participation à la vie culturelle : modalités, dispositifs et contraintes
 - management, droit et stratégies de financement de la culture

- **Écosystèmes culturels et créatifs**
 - évolutions contemporaines des environnements, des activités et des acteurs-trices de la culture, du patrimoine et de la création
 - de l'économie de la culture à l'entrepreneuriat culturel
 - transition numérique, innovation culturelle et sociale
 - sociologie de la culture et des pratiques culturelles
- **Mutations et créativité**
 - design de projets culturels
 - méthodologies de coopération
- **Langue vivante**
 - anglais (enseignement à distance)

Retrouvez le détail des UE et des enseignements sur www.sciencespo-grenoble.fr et www.observatoire-culture.net

Certification

Délivrance d'un MASTER 2 - Diplôme de Sciences Po Grenoble spécialité Direction de projets culturels, inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles de France Compétences. Taux d'obtention de la certification promotion précédente : 91%



calendrier des regroupements 2022

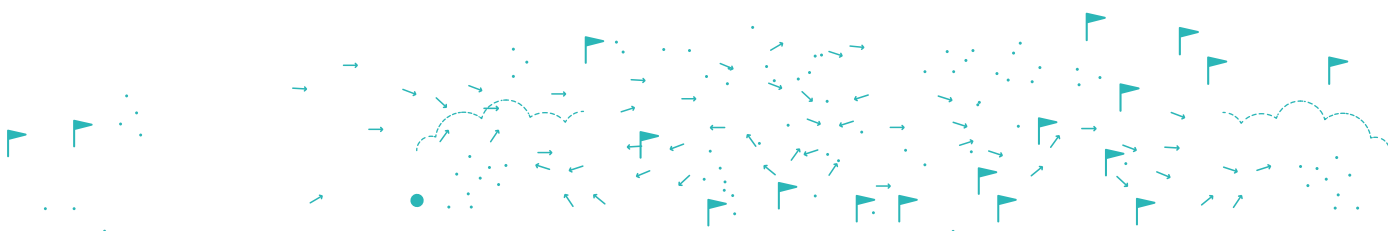
- Semaine 1** 17 — 21 janvier
- Semaine 2** 14 — 18 mars
- Semaine 3** 09 — 13 mai
- Semaine 4** 04 — 08 juillet
- Semaine 5** 03 — 07 octobre
- Semaine 6** 05 — 09 décembre

calendrier des regroupements 2023

- Semaine 7** 23 — 27 janvier
- Semaine 8** 20 — 24 mars
- Semaine 9** 22 — 26 mai
- Semaine 10** 03 — 07 juillet
- Semaine 11** 25 — 29 septembre
- Semaine 12** 20 — 24 novembre

En cas de nécessité, notamment relative à la crise sanitaire, et dans un souci de continuité pédagogique, Sciences Po Grenoble et l'Observatoire des politiques culturelles se réservent le droit de modifier les modalités pédagogiques (présentiel/distanciel).

Informations non contractuelles données à titre indicatif.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ORGANISATION

Nombre de stagiaires par promotion

24 maximum

Déroulement de la formation

Douze semaines de formation réparties sur 2 ans (soit 420 heures de formation), à raison d'un regroupement tous les 2 mois.

Chaque semaine est organisée en combinant plusieurs types de séquences pédagogiques :

- des enseignements théoriques et disciplinaires
- des rencontres de terrain
- des ateliers collectifs et travaux dirigés

Semaines itinérantes

En dehors des regroupements à Grenoble, des semaines itinérantes sont organisées dans d'autres territoires en France (ex : Lyon, Marseille, Rennes, Drôme, Ardèche...) mais aussi à Bruxelles, donnant lieu à des rencontres, des visites, des ateliers pratiques.

Une grande diversité d'intervenant·e·s

Les interventions sont assurées par des enseignant·e·s-chercheur·e·s, des expert·e·s, des professionnel·le·s de la culture et d'autres secteurs, des fonctionnaires territoriaux et de l'État, des artistes, en France et à l'étranger.

Plus de 120 intervenant·e·s participent au Master 2.

Retrouvez la liste des intervenant·e·s sur www.observatoire-culture.net

Participation active des stagiaires

Le principe pédagogique repose sur la participation active de chacun·e. L'organisation des semaines vise à exploiter la richesse et la diversité du groupe et favoriser le partage des ressources. Le/la stagiaire est par ailleurs engagé·e dans des travaux personnels d'enquête et d'analyse. Un suivi continu est effectué par les responsables pédagogiques qui s'assurent de la bonne acquisition des compétences et de l'adéquation des programmes de la formation aux besoins individuels et collectifs.

Moyens pédagogiques et techniques

• À Grenoble : une salle de formation équipée en centre ville.

Les centres de documentation de l'OPC et de Sciences Po Grenoble sont accessibles tout au long de la formation.

- En dehors de Grenoble : des salles équipées au sein de structures artistiques, culturelles et universitaires
- Sur le net : un site web dédié aux stagiaires est alimenté en amont de chaque regroupement et tout au long de la formation : dossiers documentaires, contact des intervenant·e·s, infos pratiques... Cet outil permet aussi aux stagiaires d'échanger entre eux.

Dispositif de suivi et d'évaluation

La présence à l'ensemble des 12 semaines est obligatoire pour la validation du diplôme.

Les stagiaires sont évalué·e·s sur les travaux suivants :

- un rapport d'analyse d'une action publique dans le domaine de la culture (année 1)
- un mémoire professionnel (année 2)
- la progression en Anglais (exercices écrits et oraux)

PUBLIC DE LA FORMATION

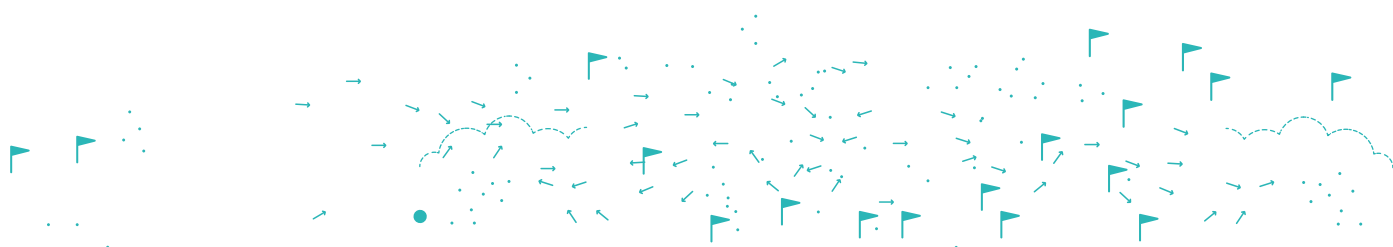
- Directeur·trice·s et responsables d'équipements ou de projets, chargé·e·s de mission
- Agents des collectivités publiques ou de leurs établissements
- Salarié·e·s des entreprises du secteur privé et indépendant·e·s, demandeurs·euses d'emploi
- Artistes
- Élu·e·s

PRÉ-REQUIS

Première année de Master ou Maîtrise d'enseignement supérieur ou diplôme équivalent (Bac+4).

Pour les candidat·e·s n'ayant pas le titre requis mais disposant d'une solide expérience professionnelle, une dérogation pourra être accordée par Sciences Po Grenoble selon le principe de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Tout·e candidat·e doit disposer d'un accord de principe de son employeur pour sa participation à la formation, aux conditions d'assiduité prévues.



Informations pratiques

Mode de recrutement

Sélection sur dossier et auditions.

- **Avant le 20 septembre 2021**, délai de rigueur, le dossier de candidature doit être envoyé par voie électronique à : Carole Testard : carole.testard@sciencespo-grenoble.fr
- Les auditions des candidat-e-s présélectionné-e-s se dérouleront les **20, 21 et 22 octobre 2021 en visio**

Le résultat des admissions sera communiqué au plus tard 2 semaines après les auditions

Coût de la formation

6 500 € nets de taxe pour le parcours complet

NB : ces frais ne comprennent pas les dépenses liées aux déplacements, à l'hébergement et à la restauration.

Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, nécessitant des adaptations techniques ou pédagogiques, merci de nous le faire savoir en nous contactant en amont de l'envoi du dossier de candidature.

Informations / renseignements

- Sur les contenus et le déroulement de la formation : Alice-Anne Jeandel, responsable des formations OPC, Tél. +33 (0)4 76 44 95 05 alice-anne.jeandel@observatoire-culture.net
- Sur les devis et les inscriptions : Carole Testard, chargée de développement de la formation continue, Sciences Po Grenoble carole.testard@sciencespo-grenoble.fr

Responsables pédagogiques de la formation

Philippe Teillet, maître de conférences, Sciences Po Grenoble
Vincent Guillon, co-directeur, OPC
Alice-Anne Jeandel, responsable des formations, OPC
Emmanuel Vergès, co-directeur, OPC

Contact administratif

Carole Testard, chargée de développement de la formation continue, Sciences Po Grenoble
carole.testard@sciencespo-grenoble.fr

Dossier de candidature et informations complètes

sur le Master disponibles en ligne :

www.observatoire-culture.net

www.sciencespo-grenoble.fr

SCIENCES PO
Grenoble

UGA

Sciences Po Grenoble
BP48 - 38040 Grenoble Cedex 9
Tél. +33 (0)4 76 82 84 87

OBSERVATOIRE
DES
POLITIQUES
CULTURELLES
DU LOCAL À L'INTERNATIONAL

Créé en 1948, Sciences Po Grenoble est un des dix Instituts d'études politiques (IEP) de France placés sous l'égide de la Fondation nationale des sciences politiques. Son mode de sélection rigoureux, sur concours uniquement, le classe dans la catégorie des grandes écoles. Sciences Po Grenoble occupe une place de premier plan dans le champ de la recherche en sciences politiques, administratives et sociales.

À la fois force de proposition et d'analyse, l'OPC a acquis depuis sa création, en 1989, un savoir-faire unique et une expérience significative des politiques territoriales en Europe comme en région. L'Observatoire bénéficie du soutien du ministère de la Culture, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de l'Isère, de la Ville de Grenoble et de Sciences Po Grenoble. Il propose également plusieurs cycles de formation continue autour du développement culturel des territoires, des enjeux du numérique, de la coopération, du management, de la transition écologique, de la jeunesse et des droits culturels.



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



isère
CONSEIL GÉNÉRAL

